

LA DISCUSSION PREPARATOIRE AU 4^e CONGRES MONDIAL
DE LA IV^e INTERNATIONALE
EST DESORMAIS OUVERTE

Conformément aux décisions du 13^e Plenum du C.E.I., le S.I. déclare la discussion préparatoire au 4^e C.M. ouverte, sur la base des deux documents publiés dans ce Bulletin intérieur.

Il y aura au moins 6 mois de discussion dans l'Internationale à partir de cette date (Août 1953), avant la convocation du 4^e C.M.

La discussion est ouverte à tous les membres de l'Internationale.

Le S.I. assurera l'édition des articles de discussion en français. Une édition en anglais, en allemand et en espagnol sera assurée par les soins de certaines sections de l'Internationale.

Mais seules les éditions en français et en anglais sont désormais garanties comme éditions complètes.

Chaque membre qui désire participer à la discussion doit soumettre sa contribution au S.I. à travers la direction de sa section, qui est tenue de la transmettre au S.I.

Les camarades qui participeront à la discussion doivent tenir compte des moyens financiers et techniques limités de l'Internationale et éviter de transmettre des documents considérablement démesurés.

Les documents seront publiés dans l'ordre de leur arrivée au S.I.

La discussion doit porter en principe sur les deux documents publiés dans le présent B.I. Mais ceci n'est pas une stricte obligation.

Le S.I. versera bientôt dans la discussion une courte résolution sur le caractère de classe de la République populaire de Chine, justifiant avec plus de détails que ne le fait le texte publié ci-après "Montée et déclin du stalinisme", le caractère ouvrier de cet Etat.

D'autre part, à une date plus avancée, selon la décision du 13^e Plenum, quelque peu avant la tenue du 4^e C.M., sera présentée une résolution politique générale sur la situation internationale et les tâches de la IV^e Internationale.

Les documents sur lesquels s'ouvre en principe dès maintenant la discussion dans l'Internationale, sont présentés au nom du S.I. unanime. Ils furent auparavant envoyés à tous les membres du C.E.I. Aucun d'eux, sauf le représentant suisse, n'a émis jusqu'ici sur eux des critiques majeures, ou soumis des contre-textes. La plupart des membres du CEI ont explicitement exprimé au contraire leur approbation totale des documents. Certains ont soumis des amendements de détail, qui généralement furent introduits dans la rédaction défi-